

Conseil de classe

Renseignements généraux.

Quelques règles non négociables expliquées aux élèves en début d'année :

- ✓ Prises de parole : seul l'élève qui a le bâton de parole en main peut s'exprimer ; pour réagir et donner son point de vue, l'élève attend d'avoir le bâton en main ; chacun a droit à la parole mais à cette condition expresse
- ✓ Règles incontournables de communication : l'intervenant parle en « Je », il parle sur un fait et pas sur une personne, il parle de choses dont il a été témoin direct, il évite de citer nommément une personne
- ✓ Traces écrites : un élève, à chaque fois différent, est nommé secrétaire du Conseil et est chargé, avec l'aide d'un assistant, de prendre des notes de ce qui est dit et des décisions éventuelles prises. Les premières notes sont prises au brouillon et une mise au net dans le cahier du Conseil est à charge du secrétaire
- ✓ Confidentialité : Ce qui est dit au Conseil ne sort pas du Conseil, sauf les points qui devraient être relayés au Conseil des enfants (mis en place au niveau école)
- ✓ Nomination aux fonctions : les nominations de secrétaire, assistant, gardiens et déménageurs se font autant que possible sur base volontaire. Le professeur veille à ce que les élèves remplissent chacun au moins une fonction différente sur l'ensemble des Conseils de l'année
- ✓ Fréquence : Le Conseil de classe a lieu tous les quinze jours en s'adaptant au rythme des périodes scolaires
- ✓ Constitution de l'ordre du jour : Une affiche est accessible aux élèves en classe (mur, autre endroit prévu) pendant une semaine et demie. Ceci permet d'éviter que ne figurent à l'ordre du jour les conflits de cour de récréation (qui seront gérés plus rapidement) et permet de se recentrer sur des points qui concernent la vie de classe d'une manière plus globale. Sur cette affiche (format A3) figurent la date du prochain Conseil, le nom des élèves nommés et leur fonction, un emplacement prévu en deux colonnes : une avec le nom de l'élève qui propose le sujet et la deuxième avec le sujet proposé expliqué en une ou deux phrases. Deux jours avant le Conseil, le secrétaire, avec l'aide du professeur, détermine l'ordre d'intervention (du sujet le plus général au plus particulier). Si un sujet n'a pu être débattu, il sera, au plus tard au prochain Conseil, mis en première position dans la nouvelle liste de sujets
- ✓ Rôle du professeur : Il est le garant de l'application des règles, il peut intervenir à tout moment pendant le Conseil sans avoir le bâton de parole (cela lui permet d'intervenir dans des échanges particulièrement chargés en émotions et ressentis), il a un rôle essentiel d'observateur de son groupe classe ou d'un ou plusieurs élèves en particulier (d'où l'importance des nominations aux fonctions)

Date : jj/mm/aa		Activité : Conseil de classe
<u>A.F.-A.S.</u>	Individ. - <u>groupe</u>	Type de groupement : tous les élèves forment un groupe
Dispositif de différenciation :		

Matériel - source : le cahier du Conseil de classe ; la désignation d'élèves pour remplir les différentes fonctions lors du conseil de classe (gardien du temps, gardien de la parole, secrétaire et assistant, 3 déménageurs)

Déroulement.

<i>Les élèves font...</i>	<i>Le professeur fait...</i>	<i>Compétences transversales activées</i>
	Avant le début du Conseil	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel aux volontaires et désignation des « 3 déménageurs » chargés d'aménager le local. Les chaises seront disposées en cercle de façon à ce que tous les élèves puissent se voir lors du Conseil, avec une table pour la prise de notes du secrétaire. ○ Appel aux volontaires et désignation des gardien du temps, de la parole et du secrétaire. ○ Le secrétaire, avec l'aide du professeur, détermine le menu du Conseil deux jours avant le Conseil 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Les « 3 déménageurs » aménagent le local en fonction des consignes en disposant correctement les chaises et la table. 		

<ul style="list-style-type: none"> ○ Le secrétaire annonce l'ordre du jour ○ Le gardien de la parole donne le bâton de parole au premier intervenant qui expose son sujet ○ Le premier intervenant, lorsqu'il a exprimé son idée jusqu'au bout, donne le bâton à l'élève qui veut réagir ○ Lorsque le sujet est clos, le secrétaire reprend le bâton et annonce le deuxième sujet en reprenant la même procédure ○ Le gardien de la parole veille à ce que chacun qui le désire puisse s'exprimer et donc aussi que chaque intervenant ne monopolise pas le bâton de parole trop longtemps ○ Le gardien du temps veille autant que possible à ce que les différents sujets puissent être traités comme prévu. Il répartit donc la durée des sujets traités 	<p style="text-align: center;">Au moment du Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le professeur peut intervenir à tout moment et à tout propos (voir « renseignements généraux ») 	<p><i>Oser affirmer ses convictions, s'intéresser aux autres, dialoguer, considérer la réalité des autres, coopérer dans une réalisation commune, déployer des conduites réfléchies, s'engager et assumer un engagement, prendre des responsabilités vis-à-vis de l'environnement, oser s'exprimer, connaître ses points forts et ses points faibles, prendre conscience de ses comportements</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Le secrétaire, avec l'aide éventuelle de l'assistant, remet ses notes au net dans le cahier du Conseil de classe ; le travail terminé (délai de deux ou trois jours) il lit son écrit aux élèves. Le cahier est conservé en classe 	<p style="text-align: center;">Après le Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le professeur rend accessible une nouvelle affiche d'ordre du jour pour le prochain Conseil. Il conserve chaque fois l'ancienne affiche 	

Conseil de classe du jj/mm/aa

<i>Compétences transversales observables</i>	<i>Noms de/des élèves</i>	<i>T</i>	<i>S</i>	<i>R</i>	<i>J</i>
C. transversales relationnelles					
↪ Oser affirmer ses convictions					
↪ S'intéresser aux autres					
↪ Dialoguer					
↪ Considérer la réalité des autres					
↪ Coopérer dans une réalisation commune					
↪ Déployer des conduites réfléchies					
C. transversales instrumentales					
↪ S'engager et assumer un engagement					
↪ Prendre des responsabilités vis-à-vis de l'environnement					
↪ Oser s'exprimer					
C. transversales relatives à la prise de conscience de son fonctionnement					
↪ Connaître ses points forts et ses points faibles					
↪ Prendre conscience de ses comportements					

T = toujours ; S = souvent ; R = rarement ; J = jamais